



DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 23 février 2023

DATE DE CONVOCATION
17 février 2023

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 021-200000925-20230223-23_02_23_01-DE

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt-trois février** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA ([pouvoir de M. Gilles BRACHOTTE](#)), M. Jean-Pierre COLOMBERT ([pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI](#)), M. Vincent CROUZIER ([pouvoir de M. Vincent DANCOURT](#)), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE ([pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO](#)), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER ([suppléante de M. Martial PARIZOT](#)), M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, M. Michel CLÉMENT ([suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS](#)), Mme Maïté COUBAT ([à partir de 18h40, pouvoir de M. Claude VERDREAU](#)), M. Laurent FAIVRE ([suppléant de M. Simon GEVREY](#)), Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON ([pouvoir de M. Jérôme THÉVENEAU](#)), Mme Maryline GRANDIOWSKY ([pouvoir de M. Dominique CHOPPIN](#)), M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO ([pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON](#)), Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND.

Étaient absents : M. Gilles BRACHOTTE ([pouvoir à M. Patrice ESPINOSA](#)), M. Vincent DANCOURT ([pouvoir à M. Vincent CROUZIER](#)), Mme Nathalie ANDREOLETTI ([pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT](#)), M. François BIGEARD ([suppléé par M. Benjamin BONIN](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Dominique CHOPPIN ([pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY](#)), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON ([pouvoir à Mme Christine NIRLO](#)), Mme Maïté COUBAT ([jusqu'à 18h40, pouvoir de M. Claude VERDREAU](#)), Mme Marie-Françoise DUPAS ([suppléée par M. Michel CLÉMENT](#)), M. Jean-Marie FERREUX ([suppléé par Mme Laurence SCHERRER](#)), M. Simon GEVREY ([suppléé par M. Laurent FAIVRE](#)), M. Martial PARIZOT ([suppléé par Mme Bernadette BERGER](#)), M. Emmanuel PONTILLO ([pouvoir à M. Guy MORELLE](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)), M. Jérôme THEVENEAU ([pouvoir à M. Olivier GAUTHRON](#)), M. Claude VERDREAU ([pouvoir à Mme Maïté COUBAT](#)).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, aux Moyens Informatiques, aux Personnels et de la Modernisation de l'Administration.

23/02/2023/01

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	27
VOTANTS :	33

Objet : désignation du secrétariat de séance

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rappelle que l'article L. 2121-15 du même code prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétariat de séance, dont le rôle consiste principalement dans la rédaction des procès-verbaux.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Si aucune candidature n'émerge de l'assemblée, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Vincent CROUZIER, Vice-président délégué aux Finances, aux Personnels, aux Moyens informatiques et à la Modernisation de l'Administration, pour assurer le secrétariat de ladite séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** Monsieur Vincent CROUZIER, Vice-président délégué aux Finances, aux Personnels, aux Moyens informatiques et à la Modernisation de l'Administration comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 23 février 2023.

Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le

ID : 021-200000925-20230223-23_02_23_01-DE

Fait à GENLIS, le 24 février 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr